

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. MAITRE DE L'OUVRAGE : **Commune de La Ferté Macé**  
Place de la République  
61600 LA FERTE-MACE
  
2. MAITRE D'OEUVRE : **Commune de La Ferté Macé**  
Place de la République  
61600 LA FERTE-MACE
  
3. PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure adaptée
  
4. FINANCEMENT : Fonds propres et Emprunts
  
5. OBJET DU MARCHÉ : **Marché de travaux à bons de commande**  
**PROGRAMME D'ENTRETIEN DES VOIES et DES**  
**RUES COMMUNALES.**

Références à la nomenclature européenne (CPV) :

Objet principal :

45233140-2 : Travaux routiers

## 6. FORME DU MARCHÉ :

Conformément au Code des marchés publics, la consultation donnera lieu à un marché à bons de commande dont les prestations seront susceptibles de variées, de la manière suivante

### 6-1) Caractéristiques principales du marché

La consultation porte sur les prestations suivantes :

**PROGRAMME D'ENTRETIEN DES VOIES et DES RUES COMMUNALES**  
**ANNEE 2019 - RECONDUCTIBLE EN 2020, 2021 ET 2022**

### 6-2) Durée du marché - délais d'exécution

Le marché est un marché à bons de commande passé pour l'année 2019, reconductible en 2020, 2021 et 2022.

Par dérogation, la première période courra de la date de notification au titulaire au 31-12-2022.

### 6-3) Modalités de dévolution du marché

Pour chaque lot, le marché sera passé soit avec une entreprise générale (avec sous-traitances éventuelles) soit avec un groupement d'entreprises solidaires.

### 7. CRITERES D'ATTRIBUTION :

- La valeur technique jugée sur les éléments contenus dans la note méthodologique :  
30%
  - 15 points pour Indications concernant la provenance des principales fournitures et les références des fournisseurs
  - 15 points pour Indications concernant les procédés d'exécution envisagés, et les moyens (en études, en hommes et en matériels) qui seront utilisés.
  
- Le prix: 70%
  - 70 points pour l'estimation prévisionnelle telle qu'il découle du Détail Quantitatif Estimatif.

### 8. JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :

Selon les conditions fixées aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics

- Lettre de candidature modèle DC1
- Déclaration du candidat - Modèle DC2
- Références de moins de 5 ans relatives au domaine de la prestation à réaliser
- Carte des qualifications professionnelles si détenues
- Attestation d'assurance RC et décennale

Les imprimés sont disponibles sur le site <http://www.minefi.gouv.fr>.

Les candidats devront également fournir :

- Acte d'Engagement
- Détail quantitatif estimatif
- Bordereau de prix unitaires
- CCAP
- CCTP
- Le planning
- Note méthodologique permettant de juger la valeur technique de la proposition tel que décrit dans le règlement de consultation

Les documents et les offres des concurrents devront être rédigés en langue française.

Unité monétaire : euros.

## **9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

120 (cent-vingt) JOURS.

## **10. LES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET/OU TECHNIQUE PEUVENT ETRE OBTENUS AUPRES DE :**

Maîtrise d'Ouvrage et Maître d'Œuvre  
Ville de La Ferté-Macé  
M. BARBEY  
Tel : 02.33.14.00.45 / Fax : 02.33.14.00.14

## **11. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Les dossiers de consultation des entreprises sont à retirer auprès de :

- La plateforme Ouest Marchés (<https://www.centraledesmarches.com>)
- Sur le site de la ville de LA FERTE MACE ([www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr))

## **12. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES:**

Le mercredi 29 mai 2019 à 12H00 délai de rigueur.

## **13. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS**

Les candidats transmettent leur offre par voie électronique.

Conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur autorise la transmission des candidatures et des offres des entreprises par voie électronique à l'adresse suivante :

**<https://www.centraledesmarches.com>**

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés. La signature est au format XAdES, CAdES, PAdES. Les candidatures et les offres pourront être remises uniquement dans les formats suivants : .doc ; .txt ; .pdf ; .xls ; .ppt ; .xml ; .tiff ; .jpg ; .png ; .odt ; .ods . Le candidat peut envoyer une copie de sauvegarde à l'adresse indiquée pour la remise des offres. Elle doit être placée dans un pli

scellé comportant la mention lisible « copie de sauvegarde ». Elle doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres.

Tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique est détecté par l'acheteur public fera l'objet par ce dernier d'un archivage de sécurité sans lecture dudit document. Ce document sera dès lors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en sera informé. Toutefois, dans ce cas, si une copie de sauvegarde a été envoyée cette dernière sera ouverte.

#### **14. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION**

**Le 3 mai 2019**